

L'INVITÉ

JEAN-RENÉ MOESCHLER
ARTISTE PEINTRE
MALLERAY

Le Jura bernois, un pont ou un alibi de passage?

Albert Anker, célèbre artiste seelandais, a peint un grand tableau figurant une diaconesse et les enfants d'une crèche en promenade sur le pont du Kirchenfeld; cette attendrissante cohorte se balade et croise une austère Bernoise qui se rend en ville. L'élégant et superbe pont de la Poya, œuvre d'un des meilleurs ingénieurs suisses, tramelot de surcroît, évite l'engorgement et fluidifie le trafic d'agglomération autour de la cathédrale Saint-Nicolas. Selon une légende romanesque, le pont du Diable a permis de franchir les Schöllenen, et fut le lieu d'une bataille homérique entre troupes étrangères. Le pont Bessière se joue du Flon, comme le pont Butin nargue la Jonction, en amont. Ces ouvrages relient les communautés, rapprochent les rives, rendent les relations fructueuses, fraternelles et conviviales, ou alors permettent d'assouvir des desseins expansionnistes.

Lorsque nous empruntons un pont, nous l'ignorons, n'en voyant que le tablier, le marquage et les autres usagers. La connaissance de sa structure est superflue, tout au plus voulons-nous être rassurés sur sa solidité. Lors de déplacements lents, il est parfois possible de s'arrêter entre les deux culées et de s'appuyer au parapet pour admirer le paysage. Les vibrations du Golden Gate ou du Brooklyn Bridge

sous les vrombissements du trafic laissent des traces dans notre mémoire, la vue des estuaires et des cités adjacentes, nous remplit du bonheur d'y avoir passé. Mais, pour admirer la structure et l'élégance de ces ouvrages d'art, il faut un point de vue éloigné.

L'Art ne sert à rien, il doit être vécu! Il précède, il est à l'origine des choses, consubstantiel de la vie, il exprime l'indicible et rend visible. L'art n'est pas un pont, il enrichit et valorise l'esprit et l'autonomie de la pensée. Il relie la société à elle-même, identifie ses racines, il est produit par les êtres sensibles au profit de tous les gens capables de se laisser toucher au cœur. Chaque communauté peut être appréciée à l'aune de sa production artistique et aux moyens qu'elle mobilise pour la mettre en valeur. Aucune instance étrangère ne peut être à la source d'une production artistique

autonome, mais elle peut la comprendre et l'apprécier; ceci est à l'origine, avec le commerce et l'industrie, des voyages et du franchissement des ponts.

Tous les ailleurs sont des destinations possibles. Les ponts pour y accéder, non! Celui qui nous intéresse est habité. Les habitants y jouissent d'un statut particulier, mais ne sont représentés nulle part, et 49% se disent satisfaits de cette situation. Le maître de l'ouvrage vérifie le bon emploi de l'argent mis à disposition et gère le péage. La population du Jura bernois votera pour dire si elle veut oser avoir la curiosité d'explorer des pistes pour risquer de devenir romande à part entière, ou continuer à être utilisée comme alibi de passage: aujourd'hui, les Bernois se

félicitent de pouvoir utiliser ce pont, reçu il y a 200 ans à contrecœur, pour nous représenter en Suisse. ●

Les vibrations du Golden Gate ou du Brooklyn Bridge sous les vrombissements du trafic laissent des traces dans notre mémoire, la vue des estuaires et des cités adjacentes nous remplit du bonheur d'y avoir passé.

CONCOURS PHOTOS: LES GAGNANTS DE CHAQUE JOUR Thème de juin: **multiculturel**

ifolor.

LA VIE EN PHOTOS



LUNDI: Sabine Petrasch, Port



MARDI: Flavia Grädel, Port



MERCREDI: Charles André Léchet, Bienne



JEUDI: Verena von Kaenel, Bienne



VENDREDI: Sabine Petrasch, Port



SAMEDI: Elisabeth Bosshard, Lyss

Selon le sondage du JdJ, le Jura bernois veut rester bernois. Etes-vous satisfait?

Votez par SMS envoyez **JDJOUI** ou **JDNON** au numéro 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur Internet www.journaldujura.ch
Réagissez par SMS envoyez **JDJ** et votre message et signature au 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur notre site Internet ou par mail forum@journaldujura.ch

LA QUESTION DE LA SEMAINE

AVENIR INSTITUTIONNEL

Construire ensemble, mais avec qui?

Le Gouvernement jurassien tire un bilan triomphal des 35 ans d'existence du canton. Face à cela, le Jura bernois ne serait pas grand-chose de plus qu'une zone sinistrée. On peut se demander dans ces conditions quel intérêt présente la réunification pour le Jura.

Admettons que la création du canton du Jura ait été la réponse adéquate aux besoins de la population concernée, voici 40 ans. Pour autant, le Jura bernois n'a rien du champ de ruines tel que présenté par le gouvernement jurassien. Comparaison n'est pas raison, on le sait depuis longtemps. Mais nous ne sommes plus il y a 40 ans, et il faut nous interroger sur les enjeux actuels et futurs. Celui qui les chercherait dans le rapport du Gouvernement jurassien en sera pour ses frais, on n'y trouve aucune allusion. Que sont ces enjeux? Sans prétendre à l'exhaustivité, citons l'augmentation du poids des villes en Suisse et la concurrence entre les territoires. Face à ces défis, les réponses s'organisent: elles ont pour noms l'agglomération franco-valdo-genevoise, la Greater Zurich Area, la Région capitale suisse ou la Regio Basiliensis. Dans ces grands espaces, les acteurs construisent ensemble, ils ne le disent pas, ils le font, sans se regarder le nombril et s'interroger sur les structures. Tous ces espaces ont des points communs: le rôle moteur des agglomérations et une dimension intercantonale, voire transfrontalière.

Pour le Jura bernois, il est fondamental d'avoir sa place dans ces grands ensembles, et plus particulièrement la Région capitale suisse. D'une manière plus générale, le fédéralisme a besoin de plus qu'un toilettage. Il y a là un vaste champ de réflexions. Quels rapports entre les communes, les cantons et les espaces de vie dans lesquels nous évoluons? Mais cela n'a rien à voir avec la perspective, si c'en est une, de créer un canton de 120 000 habitants, en évitant soigneusement de reprendre les travaux de l'Assemblée interjurassienne, pour qui une réforme administrative profonde, ce qui signifie en français de tous les jours des suppressions d'emplois massives dans la fonction publique, est une condition indispensable, sans parler des fusions de communes. Dire non le 24 novembre, c'est dire non au repli identitaire et non au nombrilisme.

Francis Daytwyler, vice-président du comité Notre Jura bernois, Saint-Imier

COURRIER DES LECTEURS

QUESTION JURASSIENNE

Il faut d'abord écouter toutes les propositions

S'il y a un point que j'ai en commun avec mes adversaires, c'est bien le fait que j'aime ma région. Et tout naturellement, je veux ce qu'il y a de mieux pour elle. Le 24 novembre 2013, contrairement à ce que certains prétendent, la question n'est pas de savoir si on souhaite «annexer» le

Jura bernois au canton du Jura mais de décider que le «Conseil exécutif engage un processus tendant à la création d'un nouveau canton». Il s'agit là de créer une assemblée constituante chargée de faire des propositions sur ce que serait un nouveau canton. Si j'ai compté correctement, il y aura sept votations, depuis l'échelon régional jusqu'à l'échelon fédéral. Et à chaque fois, si le non l'emporte, le processus s'arrête. Je suis convaincu que personne ne souhaite quitter une situation pour une autre moins favorable. Mais si c'était mieux dans un nouveau canton? Notre situation dans le canton de Berne n'est pas catastrophique, c'est vrai, mais si c'était mieux ailleurs? Un des moyens de le savoir, c'est de créer cette assemblée constituante et de voir ce qu'elle propose pour notre région. Alors on pourra décider de

notre avenir en toute connaissance de cause. Mais la refuser, ce serait se contenter de la situation actuelle et ne même pas vouloir envisager une situation qui pourrait nous être plus favorable. Les cantons de Berne et du Jura courtisent notre région. Laissons-les nous faire des propositions concrètes et choisissons celle qui nous est la plus favorable. Pourquoi empêcher une constituante de nous montrer quelle pourrait être la situation de notre région dans une nouvelle entité? Est-ce qu'elle pourrait nous être plus favorable? Si oui, tant mieux. Si non, il reste encore plusieurs votations pour arrêter le processus. Mais avant de se décider, il serait judicieux d'écouter toutes les propositions, et de choisir celle qui nous offre le plus d'avantages, pour le bien de notre région. Alors si comme moi vous êtes

curieux de voir quel pourrait être notre avenir dans une nouvelle entité, glissez un oui dans l'urne le 24 novembre.

Marcel Wüthrich (Tavannes)

RAPPEL

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur au besoin. La rédaction ne publie pas de courrier anonyme.

LONGUEUR En principe, les textes seront limités à 1500 signes maximum.

RÉSERVES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch